



Demande de subvention opération « embellissement du patrimoine bâti »

Attention : Le formulaire doit être correctement renseigné, signé et accompagné de toutes les pièces justificatives nécessaires (tout dossier incomplet ou toute mention imprécise/illisible fera l'objet d'un rejet automatique)

1. Identité du demandeur

Madame Monsieur

Prénom : NOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ Fixe : ☎ Portable :

✉ Adresse courriel :@.....

2. Lieu des travaux (à compléter si adresse différente du point 1)

Rappel : seules les façades visibles depuis l'espace public des immeubles situés dans les rues ci-après sont éligibles →

Rue Joly / Rue Bernard Joyeux / Rue Thiébaux / Rue Nivoy / Rue de Serre / Rue des Aulnois / place de Verdun

Adresse :

Code postal : Ville :

Indiquer le n° de la parcelle cadastrale :

3. Nature de l'immeuble

Mes travaux portent sur :

Immeuble d'habitation Maison

Immeuble d'habitation avec au RDC une devanture commerciale

Autre bien (à préciser) :

J'ai bien vérifié que mon immeuble se situe dans le périmètre d'éligibilité (voir annexe 1 du règlement) : OUI NON

Mon immeuble est achevé depuis plus de 30 ans : OUI NON

La ou les façades sur lesquelles je souhaite effectuer des travaux donnent directement sur l'espace public (visibles depuis la rue) : OUI NON

6. Montant prévisionnel de mes travaux

Rappel : pour pouvoir déposer une demande de subvention, le montant minimum des travaux (ou fournitures/matériaux) est fixé à 500 € T.T.C. (sous conditions que les dépenses présentées soient bien éligibles).

	Nature et montant de mes dépenses	En € T.T.C.
1	Fournitures/matériaux, €
2	Travaux (intervention d'une entreprise) €
3	Autres frais (préciser :) €
4	Autres frais (préciser :) €
5	Autres frais (préciser :) €
Total général arrêté à la somme de :	 € T.T.C.

Je dois fournir des justificatifs pour chaque nature de dépenses que je souhaite engager (devis, ...).

7. Simulation de l'aide communale pouvant m'être attribuée

Montant total de mon opération (sous réserve de vérification d'éligibilité) : €

Etant rappelé que le montant minimum de dépenses à engager est fixé à 500 €

Montant prévisionnel de l'aide communale (25% du montant) : €

Etant précisé que l'aide est plafonnée à 1 000 € (le montant de l'aide est susceptible d'être corrigé en cas d'erreur)

8. Planification de mes travaux

Je souhaite pouvoir démarrer mes travaux à la date suivante : / /

Je pense pouvoir terminer mes travaux à la date suivante : / /

9. Engagements du demandeur

Je demande à bénéficier de la subvention municipale en faveur de l'embellissement du patrimoine, qui sera octroyée après avis du Comité Technique, au vu des justificatifs de dépenses présentés. Par le seul fait de ma demande, je suis réputé accepter sans réserve aucune toutes les clauses du règlement d'attribution d'une prime communale à l'embellissement du patrimoine bâti dans le périmètre OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain portée par la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson).

Aussi, par la présente :

- Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans ce formulaire,
- Je m'engage à fournir en plus du présent formulaire, toutes les pièces nécessaires à l'instruction de ma demande, listées à l'article 10 du règlement « embellissement du patrimoine bâti »,
- J'ai bien compris qu'en cas de demande incomplète un refus automatique me sera notifié,
- Je suis bien informé qu'un refus de l'autorisation d'urbanisme pour les travaux que je souhaite réaliser entraînera automatiquement l'annulation de ma demande de subvention,
- Sauf autorisation de démarrage anticipé qui m'aurait été accordée, je m'engage à ne pas démarrer mes travaux tant que je n'ai pas reçu l'accord de principe du Comité Technique concernant ma demande de subvention ainsi que l'arrêté d'autorisation de travaux de la commune,

Mis à jour le 16 mai 2024		Formulaire de demande de subvention « embellissement du patrimoine bâti »	3	/	4
---------------------------	--	---	---	---	---

- Je m'engage à avertir le service Urbanisme de la date de commencement et de la date d'achèvement de mes travaux pour lesquels j'ai reçu une subvention,
- Je m'engage à réaliser les travaux d'embellissement du patrimoine, conformément aux diverses prescriptions et recommandations figurant à l'autorisation de travaux délivrée (permis de construire ou déclaration préalable),
- Je m'engage à afficher depuis la rue et de manière visible, le support transmis dans le courrier d'octroi de la prime durant toute la durée des travaux et de le justifier par une photographie si ça m'est demandé,
- J'ai bien compris que pendant les travaux, la commune se garde le droit de se rendre sur place pour examiner et vérifier la conformité des travaux et s'assurer du respect des conditions d'éligibilité de la subvention qui m'a été accordée,
- J'ai bien compris que les travaux doivent être réalisés dans un délai d'un an à compter de la notification de la décision d'octroi de la prime (ce délai pouvant exceptionnellement être prolongé si j'en fais la demande au moins 1 mois avant la date d'échéance),
- Je m'engage à ce que le total des aides publiques ou privées dont je pourrais bénéficier ne dépasse pas 80% du montant de mon opération,
- Je donne mon autorisation pour la prise et l'utilisation de photographies par la commune notamment destinées à des publications papier et/ou dématérialisées municipales, pour la promotion de l'opération « embellissement du patrimoine bâti ».

Autres précisions ou informations utiles que le demandeur souhaiterait apporter

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à, le / /

Signature du demandeur :

précédée de la mention « lu et approuvé »

Formulaire à retourner dûment complété, daté et signé (accompagné des justificatifs listés à l'article 10 du règlement « embellissement du patrimoine bâti ») au service Urbanisme de la commune de Pagny-sur-Moselle

sur-Moselle

1 rue des Aulnois – 54530 Pagny-sur-Moselle

Contact : 03.83.81.58.25 – urbanisme@pagnysurmoselle.fr

Mis à jour le 16 mai 2024		Formulaire de demande de subvention « embellissement du patrimoine bâti »	4	/	4
---------------------------	--	---	----------	---	----------